

OUI, je fais un don pour soutenir la restauration de la stèle et de la statue d'Hélène Bertaux. J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine de la commune pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est deeuros et je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt :
 sur le revenu de solidarité sur la fortune sur les sociétés

Chèque à l'ordre : « Fondation du patrimoine - Stèle et statue d'Hélène Bertaux »

Pour les **particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction :
- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 euros = 66 euros d'économie d'impôt
- ou de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 euros. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 euros. Un don de 100 euros = 75 euros d'économie d'impôt

Pour les **entreprises**, votre don donne droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 euros = 300 euros d'économie d'impôt

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration de revenus. Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

Nom ou société :
Adresse :
Code postal : Ville.....
Mail : Tél :

Comment faire votre don ?

► **Par courrier :** envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à :

Fondation du patrimoine Sarthe - 6 bis rue des Arènes - BP 92331 - 49023 ANGERS Cedex 02

► **Par Internet :** faites votre don en ligne sur notre site Internet sécurisé : www.fondation-patrimoine.org/32070



► **Flashez ce QR Code** à l'aide de votre Smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet !

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire; **toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.**

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi qu'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation départementale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur la commune, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt de Solidarité sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.

Réalisation Fondation du patrimoine 04/15 - Crédits photos - Comité Mains d'art

FONDATION



DU PATRIMOINE

Délégation de la Sarthe



Stèle et statue d'Hélène Bertaux à Saint-Michel-de-Chavaignes



1 don = 1 reçu fiscal envoyé

STATUT

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du patrimoine est un organisme au carrefour du privé et du public.

Habilitée conjointement par le Ministère de l'Economie et le Ministère de la Culture et de la Communication, elle accompagne concrètement les propriétaires privés et publics dans leur projet de restauration par des aides techniques et financières efficaces.

Tous les projets de restauration susceptibles d'être soutenus par notre fondation sont étudiés en étroite concertation avec les services de l'Etat (STAP)



MISSION

La Fondation du patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager de nos régions, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition, et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.

ORGANISATION

La Fondation du patrimoine dispose d'une organisation décentralisée à l'échelle régionale, départementale et locale grâce à la présence de plus de 500 délégués et 60 salariés.

Thierry Berthé assure le bon fonctionnement de la Délégation départementale avec l'aide de 8 Délégués, tous bénévoles. Il est assisté de Marie-Clémentine Narbonnet, Chargée de mission.

FONDATION



DU PATRIMOINE

PRÉSERVONS
AUJOURD'HUI L'AVENIR

Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de la Sarthe
6 bis rue des Arènes - BP 92331
49023 ANGERS Cedex 2
Tél : 02.41.19.77.39
sarthemayenne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

MAIRIE DE ST-MICHEL-DE-CHAVAINES

Rue de la gare
72440 ST-MICHEL-DE-CHAVAINES
Tél : 02.43.35.45.11
mairie.stmicheldechavaignes@wanadoo.fr

COMITE MAINS D'ART

Mairie - rue de la gare
72440 ST-MICHEL-DE-CHAVAINES
contact@mains-d-art.fr

Le mot du Maire

« Hélène Bertaux avait choisi de se retirer à St-Michel-de-Chavaignes, après une vie d'artiste accomplie et un combat féministe engagé, et nous en sommes très fiers. Aujourd'hui, notre commune garde son empreinte en de nombreux endroits. En restaurant son tombeau si particulier, et la statue de la Vierge « en Egypte », nous contribuerons à lui redonner la place qu'elle mérite. Avec votre soutien, nous pourrons mener à bien ce projet. Je vous en remercie ».

Monsieur Michel FROGER, Maire de la commune de ST-MICHEL-DE-CHAVAINES.

Le mot du Président du Comité Mains d'art

« L'association Mains d'art de St-Michel-de-Chavaignes a pris l'initiative, avec le soutien de la municipalité, de faire restaurer la stèle et une statue de Madame Hélène Bertaux, sculptrice au 19^{ème} siècle, femme combattante, qui a permis à celles-ci l'accès à l'école des Beaux-Arts et au Prix de Rome. Pour réaliser ce projet, nous lançons une souscription avec le soutien de la Fondation du patrimoine et faisons appel à votre générosité. Merci ».

Monsieur André CHAMBRIER, Président du Comité Mains d'art

